

MOTION présentée par les représentants élus de la liste SNES-SNEP au CA du LEGT BRANLY du 28 septembre 2010.

« Stress, fatigue, pression »... Après à peine 3 semaines de rentrée, ces mots sont d'un usage particulièrement fréquent et inhabituel à cette période de l'année dans la salle des professeurs du lycée Branly. Conséquences possibles de 7 années successives de suppressions de postes massives dans notre établissement ? Probablement. Conséquences certaines, aussi, de la réforme de la classe de seconde au lycée. Jamais jusqu'alors des changements de cette ampleur ne s'étaient opérés avec autant de précipitation et d'approximations, sans concertation réelle du corps enseignant et avec une hostilité forte d'une grande partie de la profession.

Ainsi, la mise en place de l'accompagnement personnalisé et des enseignements d'exploration se fait dans un flou total, parfois sans le matériel nécessaire (précisément, les nouvelles exigences des programmes impliquent l'utilisation d'outils et de nouvelles technologies dont le nombre est à ce jour insuffisant dans notre établissement). En ce qui concerne l'AP, trois semaines de concertation suffiront-elles à éclairer les équipes pédagogiques qui doivent procéder à « un soutien, un approfondissement et une aide à l'orientation » de manière **personnalisée** dans des groupes de **20 élèves** ? Attend-on d'eux qu'ils résolvent ce paradoxe ? Une seule évidence s'impose : celle d'une grande incohérence entre les objectifs assignés et les moyens alloués pour y parvenir.

Cet usage du droit à l'expérimentation ou « liberté d'initiative et d'organisation » ne revient-il pas, en fait, à considérer les élèves dont nous avons la charge avec mépris, en faisant d'eux les cobayes d'une réforme préparée à la hâte ?

Dans ce contexte d'impréparation, la publication tardive des nouveaux programmes de seconde n'a pas permis aux éditeurs de fournir les manuels scolaires dès le mois de septembre. Outre le fait que les cours commencent sans documents à l'appui, que doit-on penser du coût important qui sera supporté par les municipalités ou certaines familles pour l'achat des nouveaux livres ?

En tout état de cause, ces conditions de rentrée, pourtant « techniquement réussie » mettent sous pression les personnels. Sous la pression des élèves tout d'abord. Il n'est pas agréable de prendre en charge une classe sans être en mesure de répondre aux questions qui concernent l'organisation concrète des groupes d'AP et son contenu. Sous la pression des parents ensuite, légitimement angoissés devant autant d'incertitudes et pour certains déçus de voir l'enseignement d'exploration choisi par leur enfant se mettre en place tardivement (et pour cause compte-tenu de la nécessité, pour les équipes, de se réunir et de réfléchir ensemble à leur projet pédagogique).

De fait, nos conditions de travail subissent une dégradation sans précédent : les objectifs qui nous sont fixés demeurent très vagues alors que les moyens de pression et d'évaluation n'ont jamais été aussi nombreux. Les fiches conseils et autres formations promises par certains corps d'inspection ne sont jamais parvenues jusqu'aux enseignants, envoyés seuls sur le terrain, en première ligne, expérimenter les fruits d'une réforme où les contenus des programmes du cycle terminal ne sont, à ce jour, pas tous connus. Nous préparons nos élèves. « A quoi ? » semble désormais une question superflue.

Lorsque la formation existe, elle arrive bien après la mise en place concrète du nouvel enseignement et est limitée à un nombre restreint de participants : en mathématiques par exemple, les stages sur l'algorithmique ont débuté en milieu d'année scolaire 2009-2010 alors que le programme est entré en vigueur dès septembre ; il en est de même pour les stages sur l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration cette année.

Nombre d'enseignants vivent très mal ces atteintes contre leur identité professionnelle et éprouvent des difficultés à trouver leur place, cerner leurs nouvelles missions. La volonté affichée de confier aux professeurs d'AP et aux professeurs principaux une fonction de conseil en matière d'orientation relève de l'hérésie quand des personnels formés pour cela (les COP) existent et sont spécialisés dans le domaine. A moins qu'il ne s'agisse de compenser les suppressions de postes qui les ont, eux aussi, massivement touchés depuis plusieurs années ? Dès lors, des tâches de plus en plus lourdes reposent sur les professeurs principaux. Sans l'heure de vie de classe, avec des volumes horaires réduits par la réforme dans certaines matières (1h de moins en maths et en français par exemple), il devient parfois difficile d'avancer dans le programme et de faire cours !

Les premières victimes de ces dysfonctionnements sont tout à la fois les élèves et leurs professeurs, auxquels on demande de mettre en place et de penser une réforme qui n'est qu'une coquille vide à bien des égards.

Dans ces conditions, les représentants du personnel élus sur la liste SNES-SNEP attirent l'attention de leur hiérarchie sur des situations professionnelles et humaines préoccupantes. Ils demandent que ce contexte de souffrance au travail soit sérieusement pris en compte, et ce sans tarder.